



Paris, le 3 octobre 2023

Nom du groupe : Les Républicains

Déclaration politique
(Art. 5 du Règlement du Sénat)

Préambule

Premier groupe politique du Sénat, le groupe Les Républicains inscrit son engagement au cœur de la majorité sénatoriale et de l'opposition présidentielle. Il fait le choix du rassemblement de la droite et du centre pour préparer l'alternance de demain. Le groupe est uni par l'impérieuse exigence d'une ligne politique indépendante pour définir les voies du redressement de la France.

Ouvert à tous les Sénateurs qui souscrivent à sa déclaration politique, le groupe « Les Républicains » détermine sa position sur les projets et propositions de loi en cohérence avec ses valeurs et son projet politique. Il coordonne ses décisions avec ses partenaires de la majorité sénatoriale et se concerta avec l'opposition parlementaire de la droite et du centre à l'Assemblée nationale.

Le groupe entretient un lien avec le parti « Les Républicains », dans le respect de son indépendance. Il n'exige pas de ses membres qu'ils soient adhérents de ce parti. Il accueille en outre des Sénateurs « apparentés » ou « rattachés », qui y ont toute leur place.

Dans son action législative et politique, le groupe est guidé par l'ambition du sursaut national, l'impératif d'un dialogue social sincère et l'exigence de la réforme pour ressouder et moderniser notre



Nation. Il affirme la conviction partagée que l'impuissance publique, l'érosion de la cohésion sociale et l'effondrement de l'autorité de l'Etat sont les principales causes de l'affaiblissement de notre démocratie, du déclin français et du relâchement de la solidarité nationale. Il estime urgent de répondre à la crise politique, sociale et morale traversée par la France et de restaurer les fonctions régaliennes de l'Etat. Il ne se résigne pas à la montée continue de l'abstention et des votes contestataires, à la multiplication des désordres sociaux et des actes d'incivisme, à la légitimation des tentations insurrectionnelles et des actions violentes. Il défend la loi et l'ordre contre toutes les atteintes à la démocratie, à ses institutions et à ceux qui les protègent.

Par l'exercice d'un contrôle parlementaire indépendant et rigoureux sur l'exécutif, le groupe entend aussi faire progresser l'efficacité et la transparence dans l'action des gouvernements et dans l'exécution des lois face à l'impasse d'une action publique de plus en plus erratique et opaque, marquée par une personnalisation accrue du pouvoir.

Enraciné dans les territoires, animé de ce fait par une vision claire des attentes des Français et des enjeux auxquels notre pays est confronté, le groupe a l'ambition de contribuer à forger un projet de rassemblement pour l'alternance républicaine.

Il agit dès maintenant en faveur de réformes d'intérêt national qui ne peuvent attendre l'alternance, dans la ferme volonté d'enrayer le déclin de notre pays et d'empêcher la dislocation de la communauté nationale.

Les membres du groupe, forts de convictions partagées, poursuivent ce projet politique commun dans le respect des sensibilités propres à chacun et de la liberté inhérente à la fonction constitutionnelle de représentation de la Nation. Ils délibèrent au sein du groupe sur les enjeux de l'actualité et s'accordent sur les réponses à leur apporter



pour promouvoir avec détermination ce projet.

Le fonctionnement démocratique du groupe « Les Républicains » est régi par son règlement. Le groupe respecte la liberté de vote et d'expression politique de chacun de ses membres. Ceux-ci s'engagent en retour à respecter la déclaration politique du groupe.



Nos engagements pour une autre politique

Les membres du groupe « Les Républicains » souscrivent quatre séries d'engagements pour le renouveau de l'action publique et le redressement national.

En rupture avec les politiques mises en œuvre depuis plus de dix ans, il s'agit d'abord de rétablir l'Etat dans l'exercice de ses missions de souveraineté. Parce que l'Etat est en France le principe fédérateur de la nation, il doit pleinement assumer sa vocation de protection, de régulation et d'arbitrage tout en desserrant son emprise sur la vie quotidienne des Français. C'est seulement ainsi que la confiance dans la politique sera restaurée.

Cela suppose de casser la spirale de la dette, qui mène aux impôts de demain, à la paupérisation des Français et, pour finir, à la faillite de l'Etat et à la perte de l'influence française. Un pays qui ne tient pas ses comptes est un pays qui ne tient pas son rang.

I – La démocratie, l'État et les pouvoirs

- **Rendre à la démocratie sa vigueur** par un renforcement de la séparation des pouvoirs, un rééquilibrage des institutions en faveur du Parlement, une accentuation du rôle de contre-pouvoir du Sénat ; relancer la pratique du référendum ; créer les conditions du rétablissement de la fonction arbitrale du Président de la République et restaurer le rôle constitutionnel du Gouvernement responsable devant le Parlement ; agir pour une clarification et un meilleur partage des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités territoriales.



- **Rétablir l'efficacité du creuset républicain** en faisant de la laïcité et de la liberté d'expression des exigences cardinales ; combattre le poison toxique du communautarisme et du séparatisme ; dépasser les dogmatismes et les idéologies pour rassembler les Français autour de ce qui les unit : l'amour de la France et la foi en notre destin commun.

- **Libérer notre société d'un étatisme stérile** en s'appuyant sur les forces vives, entreprises, indépendants et salariés, sur le dialogue social, sur les libertés locales ; la méthode efficace pour la réforme, c'est l'écoute, l'expérimentation, et le dialogue.

- **Relancer la décentralisation en faisant confiance aux territoires** ; rétablir les libertés locales entravées par l'accumulation des normes encadrant l'action des élus ; assurer l'autonomie financière des collectivités locales ; définir une politique de développement et d'aménagement durables adaptée à chaque territoire ; rendre aux élus leur pleine responsabilité en matière d'urbanisme ; soutenir la revitalisation rurale autant que la rénovation urbaine ; renforcer la place des collectivités d'Outre-mer dans la République.

II – Réparer un pacte républicain fracturé

- **Refonder notre école**, en la libérant des tentations communautaristes et du pédagogisme ; recentrer les apprentissages sur les fondamentaux : lire, écrire, compter ; défendre la réécriture des programmes scolaires en mettant en valeur l'héritage positif de notre histoire, de notre culture et de la civilisation européenne ; libérer les établissements de la gangue bureaucratique, en encourageant beaucoup plus largement l'autonomie, avec une pleine responsabilité des chefs d'établissement dans le recrutement de leurs



- enseignants ; remettre le mérite et l'effort au cœur du pacte scolaire.
- **Reconstruire notre modèle social, fondé sur la solidarité nationale et l'équilibre des droits et des devoirs.** S'assurer que les revenus de l'assistance ne dépasseront jamais ceux du travail, ce qui est un gage d'efficacité de la dépense publique, mais aussi de dignité de la personne humaine ; imaginer une nouvelle politique familiale pour relancer la natalité et assurer la sauvegarde de nos régimes de retraite, d'assurance maladie et d'indemnisation du chômage ; combattre les dérives de l'Etat-Providence; mobiliser la Nation pour la formation et l'insertion des jeunes en poursuivant l'essor des formations en alternance ; ouvrir la voie à de nouvelles solidarités en faveur des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées.
 - **Reprendre le contrôle de l'immigration** par des lois volontaristes et rigoureuses; proportionner strictement, sous le contrôle du Parlement, l'entrée et le séjour des étrangers à la capacité d'accueil et d'assimilation de notre société; organiser l'éloignement de ceux qui ne se conforment pas à nos lois ; restreindre l'immigration familiale et nos prestations sociales qui sont parmi les plus généreuses au monde ; accentuer la pression sur les pays d'origine pour qu'ils assument leurs responsabilités vis-à-vis de leurs ressortissants et de la France ; exiger des étrangers légalement présents sur notre territoire national qu'ils soient assimilés avant de devenir Français; inscrire dans la Constitution que « nul ne peut se prévaloir de sa religion pour obtenir qu'il soit dérogé en sa faveur aux lois de la République » ; réformer la Constitution pour permettre l'organisation d'un référendum sur l'immigration.
 - **Renouer la confiance envers la République par le rétablissement de l'égalité des chances ;** remettre à niveau



nos grands services publics menacés d'effondrement (hôpital, éducation, transports publics, justice...) ; garantir l'égal accès aux soins par la rénovation du système de santé et la résorption des déserts médicaux ; valoriser le sens de l'effort, du travail et du mérite et combattre les dérives de l'assistanat.

- **Restaurer l'autorité de l'Etat et prendre à bras le corps le problème de l'insécurité** pour qu'à chaque délit corresponde une sanction proportionnée, prévisible et certaine ; les peines prononcées doivent être immédiates et effectives ; des courtes peines doivent être instaurées ; la politique pénale doit être accompagnée d'une forte augmentation et d'une diversification des places de prison.

III – Des politiques pour reprendre en main notre destin

- **Donner à nouveau une vision à moyen et long terme de l'avenir de leur pays aux Français en privilégiant le temps long sur l'instant présent** : le rôle stratégique de l'Etat doit être de favoriser le progrès économique, social et territorial, de développer largement la recherche et l'innovation en tous domaines, de s'affranchir des dogmes mondialistes qui ont conduit nos industries dans l'impasse.
- **Promouvoir une écologie humaine, qui s'appuie sur le génie humain et n'oppose pas les besoins de l'homme et ceux de la nature.** Avoir une stratégie énergétique de long terme reposant sur la relance de la filière nucléaire, l'élimination progressive du recours aux énergies fossiles et le recours à une juste part des énergies renouvelables dans la production d'électricité ; déployer un plan national pour l'eau afin d'anticiper les besoins futurs en augmentant les financements, notamment ceux des agences de bassin, et en développant le stockage raisonné de l'eau pour l'agriculture.



- **Conduire une politique économique dynamique** reposant sur une économie de marché régulée, sur la préférence européenne et sur l'ouverture au commerce international dans des conditions d'une juste réciprocité; opter résolument pour une politique de l'offre permettant de gagner en compétitivité par la maîtrise de nos coûts de production ; réduire les prélèvements obligatoires pour les ramener au niveau de nos principaux concurrents, notamment l'Allemagne ; encourager l'innovation et la création d'entreprises ; réformer le code du travail pour faciliter l'embauche ; orienter davantage le système éducatif vers les besoins d'emploi de notre pays et assurer l'égal accès de tous aux savoirs fondamentaux ; simplifier les contraintes administratives ; encourager clairement l'agriculture et soutenir les entreprises à l'export.

- **Mettre fin à la politique de facilité budgétaire et d'endettement de la France** qui obère le présent et hypothèque l'avenir en condamnant les Français à des prélèvements obligatoires insupportables ; mener une politique vigoureuse de réduction de la dépense publique. Le désordre dans les comptes affaiblit gravement la France dans la compétition économique en alourdissant nos coûts et en accroissant nos prix, comme le démontre la dégradation abyssale de notre déficit commercial.

IV – Défendre notre souveraineté, accroître notre influence

- **Renouveler notre engagement pour une Europe qui s'appuie sur la coopération étroite des Etats et non sur une logique fédéraliste** ; faire de l'Europe un multiplicateur de puissance plutôt qu'un soustracteur de souveraineté ; libérer les institutions européennes d'une vision bureaucratique pour que l'Union apporte une contribution politique accrue au règlement des grandes questions de notre temps, dans le



respect de la souveraineté de chaque pays membre que garantit le principe de subsidiarité : écologie, flux migratoires, sécurité, stabilité monétaire, croissance économique ; revenir à une Europe politique et réduire l'Europe bureaucratique et tatillonne.

- **Adapter notre politique étrangère et notre défense nationale aux nouveaux enjeux de la géopolitique mondiale et aux nouveaux risques** en approfondissant les principes qui nous ont été légués par le Général de Gaulle : indépendance nationale, affirmation de la place de la France dans un monde multilatéral, dissuasion nucléaire, effort permanent de modernisation de nos moyens militaires, fidélité à l'alliance atlantique pour la défense de l'Europe, politique d'équilibre entre les puissances, appui à l'affirmation des puissances intermédiaires, préservation du rôle particulier de la France au sein des Nations Unies, maintien de la présence de la France sur les cinq continents.

- **Développer avec lucidité et réciprocité les échanges économiques** : l'insertion de la France dans le libre échange doit se faire dans des conditions garantissant notre indépendance nationale et la sincérité de rapports commerciaux équilibrés, sans déléguer nos droits dans la négociation des traités commerciaux et en assurant la sauvegarde de nos intérêts nationaux.